

CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 22 AU 24 OCTOBRE 2019 | INUKJUAK

Du 22 au 24 octobre 2019, le Conseil des commissaires s'est réuni à Inukjuak. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principaux points dont ils ont discuté.

Les commissaires ont été informés des options d'élaboration de programmes proposées par les deux universités partenaires qui participent actuellement à la prestation de programmes de formation des enseignants au Nunavik (McGill et UQAT). Les consultations se poursuivront pour s'assurer que ces programmes répondent aux besoins des enseignants inuits.

La commission scolaire travaille actuellement avec deux universités partenaires pour offrir des programmes de formation des enseignants au Nunavik : Université McGill et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

L'Université McGill a présenté un certain nombre de modèles pour remanier son programme. L'objectif serait de s'assurer que les enseignants inuits obtiennent leur diplôme sur une période de temps plus courte. Le programme offert par l'Université McGill est en place depuis 1978. En juin 2019, ce programme avait donné lieu à un total de 189 diplômés (un diplômé par communauté tous les 2,5 ans). Le programme est principalement accessible aux enseignants de 12 des 14 communautés du Nunavik.

L'UQAT a présenté le programme qu'elle offre actuellement. La démarche en cours comprend une demande au ministère de l'Éducation pour l'approbation d'un baccalauréat en éducation, qui serait obtenu au moyen de certificats cumulatifs. Le programme offert par l'UQAT est en place depuis 1984. En juin 2019, ce programme avait donné lieu à un total de 39 diplômés (un diplômé par communauté tous les 1,8 an). Les enseignants de 2 des 14 communautés du Nunavik (Ivujivik et Puvirnituk) ont accès au programme.

Actuellement, la commission scolaire estime que 22 % des enseignants inuits qu'elle emploie ont suivi un programme de formation à l'enseignement à l'UQAT ou à McGill.

Les commissaires ont approuvé des modifications à la Politique sur le parrainage de l'enseignement postsecondaire de la commission scolaire. Ces changements amélioreront le soutien disponible, élargiront l'accès aux études postsecondaires et simplifieront le processus de demande.

Les changements approuvés par les commissaires sont le résultat de consultations avec les étudiants, le personnel des Services aux étudiants de niveau postsecondaire et la haute direction.

Processus de demande simplifié : Les dates limites pour les demandes de parrainage correspondent maintenant à celles des collèges et universités (1er mars et 1er novembre).

Accès élargi à l'éducation postsecondaire : Les élèves qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (DES) peuvent avoir accès au parrainage à titre d'élève adulte s'ils sont âgés de 21 ans ou plus. Comme tous les autres étudiants parrainés, les étudiants adultes doivent faire confirmer leur admission au programme de leur choix par l'établissement qui les offre (niveau professionnel, collégial ou universitaire).

Soutien accru : L'aide financière a été améliorée dans plusieurs domaines pour tenir compte du coût de la vie actuel et des besoins des élèves ayant des personnes à charge (transport en commun, garde d'enfants, argent de poche, allocation pour les élèves qui ne choisissent pas un logement géré par la commission scolaire, aide financière pour participer à des activités hors classe liées à leur programme d'études, taux applicables et allocation de mobilier aux étudiants ne souhaitant pas un logement de KI, etc.).

Afin d'alléger le stress financier des étudiants, le Ministère accordera également des allocations plutôt que de rembourser les dépenses. Cela s'appliquera, par exemple, aux meubles, aux frais de déménagement, etc. Des règles plus souples permettront également aux étudiants ce qui suit :

- Prendre l'avion une fois par année pour se rendre dans une communauté du Nunavik qui n'est pas leur communauté d'origine, pourvu que les dépenses soient les mêmes.
- Avoir davantage leur mot à dire dans la localité où ils choisissent de vivre pendant leur première année d'études.

Les commissaires ont examiné et approuvé les grands projets de rénovation prévus pour 2019-2020 (9 collectivités) et 2020-2021 (5 collectivités). Une mise à jour du Plan d'investissement 2019-2024 a également été présentée pour discussion initiale.

Le plan d'investissement de cinq ans, examiné par les commissaires, tient compte de l'augmentation prévue de la population étudiante, des besoins en matière de logement et de l'incidence sur la rétention du personnel, en veillant à ce que les écoles soient dotées d'installations adéquates pour offrir le programme d'études (laboratoires scientifiques, bibliothèques, espaces sûrs et pratiques consacrés à la culture et à la survie dans la toundra).

L'évaluation des besoins se poursuivra en consultation avec toutes les communautés et une version finale du plan sera soumise à l'examen et à l'approbation des commissaires.

Cette année, tous les bâtiments gérés par la commission scolaire seront équipés de détecteurs de monoxyde de carbone.

Les commissaires ont examiné et approuvé le rapport du vérificateur financier pour 2018-2019, ainsi qu'un résumé des états financiers de la commission scolaire.

Le vérificateur financier a confirmé que de saines pratiques de gestion financière sont en place à la commission scolaire.

Les commissaires ont été informés sur Nunavik Sivunitsavut et sur la façon dont il contribue à la persévérance des étudiants au niveau postsecondaire. Ils ont également discuté des recommandations formulées par Stephanie Kasudluak, diplômée du programme, qui a parlé de l'importance d'une transition plus harmonieuse des écoles secondaires du Nunavik vers le système d'éducation du Sud du Québec.

Le programme Nunavik Sivunitsavut a été lancé en septembre 2017 et fonctionne depuis deux ans.

Au total, 32 étudiants ont obtenu leur diplôme du programme. 50 % de ces diplômés ont pris la décision d'étudier à temps plein dans divers établissements d'enseignement postsecondaire de la province. En octobre 2019, 75 % d'entre eux étaient encore étudiants à temps plein.

Stephanie Kasudluak, diplômée du programme Nunavik Sivunitsavut, a parlé de l'importance de renforcer le programme d'études du secteur jeunes pour familiariser les étudiants avec les présentations orales, les rédactions et la méthodologie de recherche.

Répondant aux questions des commissaires sur l'emplacement du programme Nunavik Sivunitsavut à Montréal, Stephanie Kasudluak a déclaré que malgré les inconvénients d'être loin de sa famille, elle (et d'autres étudiants) appréciait d'être retirée de leurs obligations professionnelles et familiales quotidiennes. Elle a dit que cela les aidait à se concentrer sur leurs études.

Les commissaires continuent de réserver du temps à l'ordre du jour des présentations pour chacune des écoles du secteur jeunes. Ce partage d'information est positif et se traduit par une sensibilisation accrue aux pratiques exemplaires communes. Il a également encouragé la discussion sur les solutions possibles à des défis propres à une communauté ou partagés par plusieurs d'entre elles.

En octobre, les commissaires de Tasiujaq et de Kuujjuaraapik ont fait des présentations relatives à l'école de leur communauté respective.